

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 199

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle agit pour maintenir sur son territoire une industrie de sorte à ne pas polluer l'atmosphère en important des produits que l'on peut fabriquer en France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une loi climat est une loi qui doit agir contre le drame humain et climatique que sont les traités de libre-échange.

Le 16 septembre dernier, les dirigeants japonais de Bridgestone ont annoncé la fermeture du site de Béthune, et donc la suppression de 863 emplois. Qu'a fait alors le Gouvernement ? Il a pleurniché, Bruno Le Maire disant que « c'est une décision révoltante » et Gabriel Attal parlant d'une « trahison de la confiance ». Mais non, c'est logique : la production part en Pologne où le salaire minimum est de 450 euros. Et s'agissant de l'invasion des pneus asiatiques, dont parle Mme Pannier-Runacher, rappelons que le salaire minimum est de 250 euros en Chine. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : Goodyear est parti en Pologne, Continental en Roumanie, Michelin a quitté La Roche-sur-Yon et on a maintenant des inquiétudes pour Dunlop... Le taux d'importation des pneus dépasse aujourd'hui les 150 %.

Lorsque l'on sait que la pollution importée est en hausse de 78% depuis 1995, comment se fait-il que l'on ne se batte pas pour garder sur notre territoire une industrie forte ? En laissant faire, vous condamnez la planète et ses habitants.